



Définition de fonction

Emploi de chargé(e) de projets Energie

01 RAISON D'ETRE

La loi de transition énergétique a renforcé le rôle des Syndicats d'énergie, acteurs opérationnels de référence à l'échelle départementale. Dans le cadre de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie, les syndicats sont coordonnateurs dans le domaine de l'énergie auprès des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des communes.

La rénovation du parc bâti, l'installation d'énergies renouvelables étant des piliers de la démarche Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) a souhaité ainsi apporter des réponses opérationnelles afin de faciliter la mise en œuvre des politiques nationales et d'encourager la transition énergétique sur son territoire.

Ainsi, le comité syndical du SIEA a validé le déploiement du service de Conseiller en Energie Partagé (CEP) avec deux recrutements prévus pour l'instant, l'accompagnement des PCAET, l'installation des énergies renouvelables et le lancement d'une vaste opération de massification d'isolation des combles.

Le(a) chargé(e) de projets énergie a pour missions principales de piloter les projets nécessaires aux déploiements de ces nouveaux services (CEP, opérations de transition énergétique) et de leurs mises en œuvre opérationnelles.

02 RATTACHEMENT FONCTIONNEL

Responsable du service énergie N+1
Directeur SIEA N+2

03 MISSIONS / ACTIVITES

Le(a) chargé(e) de projets du service énergie intervient sur les missions et processus suivants :

- Déploiement du service CEP
- Pilotage de projets d'efficacité énergétique

Les activités du(e la) chargé(e) de projets du service énergie, en lien avec le supérieur hiérarchique sont :

- **CEP :**
 - Définir, en conformité avec le cahier des charges de l'ADEME, les missions du CEP dans le département de l'Ain
 - Proposer et définir des stratégies de déploiement du service CEP sur le département de l'Ain
 - Participer à la communication et à l'enquête d'intérêt auprès des collectivités
 - Participer au marketing du service CEP
 - Encadrer les conseillers en énergie partagés
 - Evaluer le déploiement et proposer les corrections nécessaires
- **Projets :**
 - Piloter, en partenariat avec les acteurs du territoire, l'opération d'isolation des combles isol'01, actuellement au stade enquête auprès des communes de l'Ain, en vue d'une analyse des résultats au mois de mars,
 - Contribuer à la réflexion sur de nouveaux projets, dans le cadre des missions du service énergie, et les piloter, le cas échéant.

04 COMPETENCES REQUISES

COMPETENCES TECHNIQUES	Capacités rédactionnelles	3
	Connaissance des outils bureautiques	2
	Management de projet	3
	Compétences territoriales	3
COMPETENCES MANAGERIALES	Encadrement d'une équipe	2
COMPETENCES ORGANISATIONNELLES	Organisation	3
	Capacité à prioriser	3
	Communication	3
	Capacité à alerter en cas de dysfonctionnement	3
	Capacité d'analyse / Sens critique	3
COMPETENCES COMPORTEMENTALES	Intégrité et rigueur	3
	Ecoute	3
	Autonomie	3
	Sens de l'équipe	3

1 : Compétence nécessaire

2 : Compétence importante

3 : Compétence indispensable

05 FORMATION ET EXPERIENCE

Bac +5 ou ingénieur territorial énergie, thermique du bâtiment

Expérience dans le pilotage de projets

Bonne connaissance de l'environnement territorial et du service de Conseiller en Energie Partagée

Fort intérêt pour la transition énergétique

Sens du dialogue et de la concertation

Esprit d'initiative et de synthèse, autonomie

06 PARTIES PRENANTES

L'ingénieur du service énergie exerce son activité en relations avec :

- Les élus communaux ;
- Les référents techniques des intercommunalités ;
- La direction et les agents du SIEA ;
- Les partenaires du SIEA et acteurs locaux de la transition énergétique.

07 CONDITIONS D'EXERCICE DE L'EMPLOI

Rattaché au siège du SIEA

Conditions de mobilité : Permis B

Horaires : en vigueur dans l'entreprise